

# Swiss GAAP RPC 21

---

11 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

---

Séminaire récurrent  
avec mises à jour



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

Le séminaire s'adresse aux utilisateurs de la Swiss GAAP RPC 21 et aux auditeurs.

## Contexte et problématique

La Swiss GAAP RPC 21 poursuit l'objectif de standardiser les comptes annuels des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif, afin de faciliter les comparaisons des comptes annuels et d'accroître la transparence. Toutes les institutions titulaires du label de qualité ZEWO ont l'obligation d'appliquer ces recommandations, qui prennent en considération des particularités telles que l'absence de but lucratif et de la spécificité de l'appel de fonds. Dans certains cantons romands, les organisations sociales au bénéfice de subventions cantonales doivent également appliquer ces recommandations.

## Objectifs

Ce séminaire d'une journée poursuit l'objectif de présenter la Swiss GAAP RPC 21.

## Thèmes

Les différents aspects de la Swiss GAAP RPC 21 seront présentés à la fois sous l'angle théorique et pratique.

## Méthode

- Les différents aspects de la Swiss GAAP RPC seront présentés puis pratiqués à l'aide d'exemples.
- Le séminaire permettra un échange entre les conférenciers et les participants.

## Responsable du séminaire

**Yves Darbellay**, Expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission d'audit d'EXPERTSuisse, chargé de cours à HEC Lausanne, [yves.darbellay@fidag-sa.ch](mailto:yves.darbellay@fidag-sa.ch), [www.fidag-sa.ch](http://www.fidag-sa.ch)

## Conférenciers

**Yves Darbellay**, (voir ci-dessus)

**Vincent Dousse**, Lic. HEC, Membre de la Commission des Swiss GAAP RPC, Doxior SA, Aubonne

**Frédéric Vallat**, Expert-comptable diplômé, Ville de Genève – Département de la cohésion sociale et de la solidarité

**Jean-Luc Wassmer**, Expert-comptable diplômé, FIDAG SA

### Date

11.11.2020 journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
[www.hoteldelapaix.net](http://www.hoteldelapaix.net)

### Prix du séminaire

CHF780.– non-membre  
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse.

# Information/Administration

- Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
- Membre d'un partenaire en formation continue
- Non membre

Swiss GAAP RPC 21

- 11 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée
- Facture à l'adresse professionnelle
- Correspondance à l'adresse privée
- Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

## Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

### Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.